

QUESTIONNAIRE IRM

SecrétaireInitiale

Pour savoir si vous pouvez passer une IRM (imagerie par résonance magnétique), veuillez répondre à ces questions (cochez votre réponse, svp)

- Avez-vous déjà passé une IRM ? oui non

- Avez-vous une pile au cœur ? oui non

- Avez-vous eu des opérations au niveau
du cœur ? oui non
des vaisseaux, artères, veines ? oui non
du crâne ? oui non

- Avez-vous une ou plusieurs prothèses, plaques, vis métalliques ? oui non
Si oui, lesquelles

.....

.....

- Avez-vous déjà reçu des projections métalliques dans les yeux ? oui non
(lors de soudure par exemple, profession en contact avec des pièces de métal ?)

- Avez-vous une insuffisance rénale ? oui non

- Etes-vous diabétique ? oui non

- Avez-vous subi une intervention chirurgicale dans les 6 dernières semaines ? oui non

- Avez-vous de l'hypertension ? oui non

- Veuillez indiquer votre taille et votre poids (réponse impérative) ____m ____kg

Pour vous, mesdames :

- Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non

- Allaitiez-vous ? oui non

Je déclare avoir personnellement lu le consentement IRM au dos, complété le questionnaire IRM ci-dessus et donné mon accord pour que l'examen soit réalisé .

NOM PATIENT : Prénom patient:

Date de Naissance:

Date et signature de l'assuré

******* IMPORTANT *******

RETIREZ MONTRE ET BIJOUX – ETEIGNEZ VOTRE PORTABLE

SCM NARBOSCAN – IRM
Polyclinique Le Languedoc – Avenue de la côte des roses – 11100 NARBONNE
Tél : 04.68.42.61.71 – Fax : 04.68.42.61.46 – Mail : contact@cil11.com – www.cil11.com

CONSENTEMENT IRM

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser. Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen.

Répondez de façon précise au questionnaire au dos.

Pensez à apporter vos anciens examens et respectez bien les recommandations qui vous sont faites.

Cet examen permet de faire des images en coupes d'une partie choisie du corps humain.

IRM veut dire Imagerie par Résonance Magnétique. Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant ; le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles des téléphones portables. Cet examen n'est pas irradiant mais comporte toutefois des risques détectés par le questionnaire.

L'examen n'est pas douloureux, mais il est souvent un peu long et le bruit peut-être désagréable. Un sentiment de malaise par crainte d'être enfermé (claustrophobie) est un problème courant que nous connaissons bien. Parlez-en aux manipulateurs afin que l'on vous prenne particulièrement en charge.

Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen. Vous serez allongé sur un lit qui se déplace dans une sorte de tunnel pour la plupart des appareils, le plus souvent sur le dos et seul dans la salle d'examen ; nous communiquerons avec vous grâce à un micro. Dans tous les cas, l'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Si vous voulez nous appeler, vous pourrez utiliser une sonnette que l'on placera dans votre main. Si cela est nécessaire, on peut à tout moment intervenir ou interrompre l'examen. Votre coopération est importante : vous devez rester immobile.

Certains examens nécessitent une injection intraveineuse. Le produit de contraste le plus souvent utilisé est à base de Gadolinium. (Ceci n'est pas de l'iode). Ce produit est généralement bien toléré. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles (urticaire). De très graves réactions d'allergie sont tout à fait exceptionnelles. Les patients qui présentent une insuffisance rénale ne bénéficieront d'une injection de Gadolinium qu'après avoir évalué le rapport bénéfice/risque afin d'éviter une fibrose néphrogénique systémique. D'autre part, une étude récente ayant constaté des dépôts de Gadolinium dans les tissus lors d'injections itératives, nous incite à limiter son administration aux examens qui la nécessitent et ce à la plus petite dose.

Tout examen, même réalisé dans les meilleures conditions de sécurité, comporte un risque de complication.

Quelles sont les contre-indications absolues (ANNULATION DU RDV IRM):

Le port d'une pile (pacemaker, stimulateur électronique sous la peau), tout élément contenant du fer près des yeux ou dans la tête constitue un facteur de risque majeur (décès, cécité).

L'insuffisance rénale en cas d'injection.

Vous avez subi (ou allez subir) une intervention chirurgicale dans les 6 semaines précédents votre examen ?

Quelles sont les contre-indications relatives :

Vous devez signaler la présence de valve cardiaque, matériel ferromagnétique (prothèse, vis, broche, stent ...)

Mesdames, il est important de nous signaler si vous êtes enceintes ou en période d'allaitement.

Après l'examen, dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien mais vous pouvez nous contacter au moindre problème.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez également télécharger la fiche "Vous allez passer une IRM" sur www.cil11.com